

CHU de Martinique

(97) Martinique - Le Lamentin nouvelle cité hospitalière de Mangot-Vulcin

Un hôpital environnemental

La construction de cet établissement a permis le regroupement géographique et fonctionnel de l'ancien site de santé mentale Colson et du CH du Lamentin, devenus inadaptés aux soins. L'implantation des nouveaux bâtiments s'inscrit dans un environnement de grand paysage, en zone périurbaine et s'organise selon un plan en épi permettant l'optimisation et la distribution des espaces fonctionnels. Au centre d'une «arête centrale», une esplanade fédère les deux établissements de la cité et leur garantit des accès différenciés. Dans son prolongement, «le grand Carbet» élément typique de la tradition locale revisitée, s'impose aux visiteurs comme une zone d'accueil repérable facilitant l'accès aux halls de l'EPDSM et du MCO. Cette opération exceptionnelle a permis d'expérimenter un dispositif environnemental et parasismique particulièrement performant.

FICHE PROJET

387 lits (257 lits MCO - 130 lits de Psychiatrie)

52 000 m² SDO

120 M€ (HT valeur 2013)

Livraison 2011

Loi MOP

Maître d'ouvrage

Syndicat Inter-Hospitalier de Mangot-Vulcin

Équipe de maîtrise d'œuvre

Michel Beauvais Associés, architecte mandataire

Lorenzo Architecture et Acra, architectes associés

Egis Bâtiment et Ion Cindea, BET

Oasiis, ventilation naturelle

Fabrice Bougon, économie

